

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

FINB BMO obligations provinciales à court terme (ZPS/ZPS.L) (le « FNB »)

Période de 12 mois close le 31 décembre 2021 (la « période »)

Gestionnaire : BMO Gestion d'actifs inc. (le « gestionnaire » et « gestionnaire de portefeuille »)

Analyse du rendement du Fonds par la direction

Objectif et stratégies de placement

Le FNB a pour objectif de reproduire, dans la mesure du possible, le rendement d'un indice d'obligations provinciales à court terme, déduction faite des frais. À l'heure actuelle, le FNB cherche à reproduire le rendement de l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada (l'« indice »). La stratégie de placement du FNB consiste actuellement à investir dans les titres constituant de l'indice dans la même proportion que l'indice et à les conserver. Le gestionnaire peut aussi utiliser une méthode par échantillonnage pour sélectionner les placements du FNB. Par ailleurs, au lieu ou en plus d'investir dans les titres constituant de l'indice et de les conserver, le FNB peut également investir dans certains autres titres (définis dans le prospectus) ou utiliser de tels titres afin d'obtenir une exposition au rendement de l'indice.

Risque

Les risques associés à un placement dans le FNB demeurent les mêmes que ceux qui sont décrits dans le dernier prospectus ou dans toute version modifiée de celui-ci, ou dans l'aperçu du FNB. Aucun changement ayant une incidence notable sur le niveau de risque global associé à un placement dans le FNB n'a eu lieu au cours de la période. Le gestionnaire a procédé à l'examen du FNB selon la méthode de classification du risque uniformisée prévue au *Règlement*

81-102 sur les fonds d'investissement et a déterminé, le 14 janvier 2021, que le niveau de risque du FNB demeurerait inchangé. Le gestionnaire procède à l'examen du niveau de risque du FNB et à l'examen de son indice de référence, s'il y a lieu, au moins tous les ans.

Résultats

Le rendement des parts en dollars canadiens (CAD) du FNB a été supérieur de 1,15 % à celui de l'indice des obligations universelles FTSE Canada. Toutefois, la comparaison la plus probante est celle qui peut être établie avec l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada (l'« indice »), en raison de la concentration du portefeuille dans des obligations provinciales canadiennes à court terme. Les parts en CAD du FNB ont enregistré un rendement de -1,39 %, comparativement à -1,08 % pour l'indice. L'écart de rendement entre les parts en CAD du FNB et l'indice pour la période (-0,31 %) est attribuable au ratio des frais de gestion (-0,28 %) et à l'incidence de la méthode par échantillonnage et d'autres facteurs (-0,03 %), notamment des différences de synchronisation par rapport à l'indice et la volatilité des marchés.

Les parts de la catégorie Accumulation du FNB ont enregistré un rendement de -1,39 %, comparativement à -1,08 % pour l'indice. L'écart de rendement entre les parts de la catégorie Accumulation du FNB et l'indice pour la période est attribuable au ratio des frais de gestion (-0,28 %) ainsi qu'à l'incidence de la méthode par échantillonnage

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais ne contient pas les états financiers annuels complets du FNB. Si les états financiers annuels du FNB n'accompagnent pas le présent rapport, vous pouvez en obtenir un exemplaire gratuitement, sur demande, en téléphonant au 1 855 885-8170, en écrivant à BMO Gestion d'actifs inc. au 250 Yonge Street, 7th Floor, Toronto (Ontario) M5B 2M8, ou en consultant notre site internet à l'adresse www.bmo.com/fnbjuridique ou celui de SEDAR à l'adresse www.sedar.com. Vous pouvez également communiquer avec nous par une de ces méthodes pour demander un exemplaire du rapport financier intermédiaire, des politiques et des procédures de vote par procuration, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille du FNB.



Fonds négociables en bourse

FINB BMO obligations provinciales à court terme

et d'autres facteurs (-0,03 %), notamment des différences de synchronisation par rapport à l'indice et la volatilité des marchés.

La variation de la valeur liquidative totale durant la période, de quelque 417 M\$ à environ 509 M\$, n'a eu aucune incidence sur le rendement du FNB.

Conjoncture

Au cours de la période, le Canada a poursuivi la distribution des vaccins contre la COVID-19, ce qui a favorisé la reprise du marché en général. La Banque du Canada (BdC) a en conséquence commencé à réduire ses programmes d'achat d'actifs. Elle a cependant maintenu son taux directeur à 0,25 %, tandis que le taux des obligations du gouvernement du Canada à 10 ans est passé de 0,68 % à 1,43 %. La courbe de taux s'est accentuée sur fond d'envol de l'inflation, l'Indice des prix à la consommation (IPC), stimulé par une croissance des coûts des matériaux et de l'énergie, des perturbations dans la chaîne d'approvisionnement et une politique monétaire accommodante, ayant bondi de 4,7 % sur douze mois. Les écarts de taux des titres de sociétés se sont normalisés à leurs niveaux d'avant la COVID-19, dans la mesure où les risques de défaillance se sont dissipés; les obligations de sociétés ont dès lors offert des rendements supérieurs à ceux des obligations d'État, tandis que les obligations à court terme faisaient mieux que les titres à long terme. Dans l'ensemble, le marché canadien des obligations, que reflète l'indice des obligations universelles FTSE Canada, a affiché un rendement de -2,5 % pour la période.

Les positions à court terme du FNB ont contribué à son rendement. Malgré leurs rendements négatifs, les obligations de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse en portefeuille, de même que les titres de créance notés A, sont celles qui ont nui le moins au rendement du FNB. Les obligations de l'Ontario et de la Colombie-Britannique en portefeuille, de même que les titres de sociétés notés AA, sont en revanche celles qui ont miné le plus son rendement.

Modification de la politique de distribution

Le 18 mai 2021, le gestionnaire a changé la fréquence des distributions des parts de catégorie Accumulation du FNB. Elle sera désormais trimestrielle plutôt qu'annuelle. Les distributions trimestrielles, le cas échéant, représentent généralement le revenu net et les gains en capital net réalisés au sein du FNB. Ces distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts de catégorie Accumulation additionnelles du FNB, puis immédiatement regroupées.

Événements récents

Le gestionnaire de portefeuille s'attend à une volatilité accrue sur les marchés des titres à revenu fixe pour la période à venir. Alors que la pandémie progresse et que de nouveaux variants de la COVID-19 émergent, la reprise économique continue de stagner dans de nombreux pays développés. Cette situation met les banques centrales dans une position difficile, car l'inflation continue d'augmenter. Alors qu'on la décrivait comme liée à la pandémie et provisoire, l'inflation semble s'annoncer comme persistante et durable, ce qui poussera probablement les banques centrales du Canada et des États-Unis à agir.

Le gestionnaire de portefeuille s'attend à ce que la BdC et la Réserve fédérale américaine (Fed) resserrent les taux d'intérêt dès le début de 2022 pour combattre l'inflation. Au Canada, le marché estime que la BdC relèvera les taux à six reprises en 2022. Le gestionnaire de portefeuille est d'avis que la BdC pourrait commencer à accroître ses taux au printemps 2022 et à effectuer plusieurs autres hausses pour lutter contre l'inflation, sans que cela atteigne les cinq ou six hausses prédites par le marché. La Fed devrait se montrer moins énergique que la BdC. Le marché pense qu'elle commencera à relever ses taux au printemps 2022, puis deux ou trois autres fois d'ici la fin de 2022.

Une période d'augmentation des taux peut se traduire par un marché difficile pour les titres à revenu fixe. Les positions du FNB dans les segments des obligations à court terme et des obligations provinciales pourraient offrir une certaine protection contre les effets de la hausse des taux.

En février 2022, des hostilités ont été déclenchées en Ukraine. En réaction, de nombreux pays ont imposé des sanctions économiques contre la Russie et certains citoyens et entités russes. Les hostilités, les sanctions économiques et les autres mesures pourraient avoir des répercussions de grande envergure à l'échelle mondiale sur la volatilité des cours des titres et des marchandises, ainsi que sur la stabilité des marchés des capitaux mondiaux. On ignore si les hostilités, les sanctions économiques et l'instabilité des marchés se poursuivront sur une longue période et si elles s'amplifieront.

Opérations avec des parties liées

De temps à autre, le gestionnaire peut conclure, au nom du FNB, des transactions ou des accords avec ou mettant en cause d'autres membres de BMO Groupe financier ou certaines autres personnes ou sociétés apparentées ou liées au gestionnaire (chacun étant une « partie liée »). Cette section a pour objectif de présenter une brève description des opérations entre le FNB et une partie liée.

FINB BMO obligations provinciales à court terme

Gestionnaire

Le gestionnaire, filiale indirecte entièrement détenue par la Banque de Montréal (BMO), est le gestionnaire de portefeuille, le fiduciaire et le promoteur du FNB. En contrepartie de ses services, le gestionnaire reçoit du FNB des frais de gestion, qui sont décrits dans la section *Frais de gestion* du présent document.

Courtier désigné

Le gestionnaire a conclu une convention avec BMO Nesbitt Burns Inc., membre de son groupe, aux termes de laquelle celui-ci a accepté d'agir à titre de courtier désigné pour la distribution des Fonds négociables en bourse BMO, dans les conditions normales de concurrence en vigueur dans le secteur des fonds négociables en bourse. Les principales conditions de la convention figurent dans le prospectus du FNB.

Le gestionnaire a aussi conclu des conventions avec d'autres courtiers inscrits du Canada pour agir en tant que courtiers dans le cadre de la création et du rachat des parts de Fonds négociables en bourse BMO.

Achat et vente de titres

Au cours de la période, le FNB s'est fondé sur les instructions permanentes du comité d'examen indépendant (CEI) relativement aux opérations avec des parties liées suivantes qui peuvent avoir été effectuées dans le FNB (chacune de ces opérations étant une « opération avec des parties liées ») :

- a) des placements dans des titres de BMO, membre du groupe du gestionnaire, ou de tout autre émetteur lié au gestionnaire;
- b) des placements dans une catégorie de titres de créance non gouvernementaux ou d'actions d'un émetteur, pendant la période de placement de ces titres auprès du public ou pendant la période de 60 jours suivant la période de placement, alors que BMO Nesbitt Burns Inc., membre du groupe du gestionnaire, ou tout autre membre du groupe du gestionnaire, agissait à titre de preneur ferme dans le cadre du placement de ces titres;
- c) des opérations sur le marché secondaire, sur des titres de créance pour lesquels BMO Nesbitt Burns Inc., un membre du groupe du gestionnaire, agit à titre de contrepartiste;
- d) des opérations sur titres depuis ou vers un autre fonds d'investissement ou un compte sous gestion géré par le gestionnaire ou un membre du groupe du gestionnaire.

Conformément aux instructions permanentes du CEI, lorsqu'ils décident de conclure une opération avec des parties liées pour le FNB, le gestionnaire et le gestionnaire de portefeuille du FNB doivent respecter les politiques et les procédures écrites du gestionnaire qui régissent les opérations avec des parties liées, et faire périodiquement rapport au CEI, en indiquant chaque cas où le gestionnaire s'est fondé sur les instructions permanentes et en précisant si l'opération visée a été conforme aux politiques et aux procédures applicables. Les politiques et les procédures applicables visent à assurer que chaque opération avec des parties liées i) est effectuée sans aucune influence de BMO, de BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou d'un membre du même groupe, et ne tient compte d'aucune considération se rapportant à BMO, à BMO Nesbitt Burns Inc. ou à une entreprise associée avec BMO ou BMO Nesbitt Burns Inc. ou à un membre du même groupe, ii) représente un jugement porté par le gestionnaire sans autre considération que l'intérêt du FNB, et iii) aboutit à un résultat juste et raisonnable pour le FNB.

FINB BMO obligations provinciales à court terme

Faits saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales informations financières relatives au FNB et ont pour but de vous aider à comprendre les résultats financiers du FNB pour les périodes indiquées.

Actif net par part du FNB¹⁾

Parts cotées en CAD	Exercices clos les 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Actif net à l'ouverture de la période	\$ 13,45	13,19	13,27	13,45	13,90
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	\$ 0,14	0,22	0,27	0,24	0,19
Total des charges	\$ (0,03)	(0,04)	(0,04)	(0,04)	(0,04)
Gains (pertes) réalisés pour la période	\$ 0,05	0,19	0,05	(0,09)	(0,02)
Gains (pertes) latents pour la période	\$ (0,35)	0,28	0,10	0,12	(0,15)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	\$ (0,19)	0,65	0,38	0,23	(0,02)
Distributions					
Revenu de placement net (hors dividendes)	\$ 0,29	0,35	0,39	0,40	0,42
Dividendes	\$ —	—	—	—	—
Gains en capital	\$ —	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$ 0,09	0,06	0,04	0,01	0,01
Distributions annuelles totales³⁾	\$ 0,38	0,41	0,43	0,41	0,43
Actif net à la clôture de la période	\$ 12,88	13,45	13,19	13,27	13,45

Parts cotées de catégorie Accumulation	Exercices clos les 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017 ⁴⁾
Actif net à l'ouverture de la période	\$ 21,89	20,83	20,28	19,95	20,00 [*]
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	\$ 0,23	0,35	0,41	0,36	0,26
Total des charges	\$ (0,06)	(0,06)	(0,06)	(0,06)	(0,05)
Gains (pertes) réalisés pour la période	\$ 0,08	0,30	0,12	(0,17)	(0,05)
Gains (pertes) latents pour la période	\$ (0,54)	0,36	0,10	0,23	(0,18)
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	\$ (0,29)	0,95	0,57	0,36	(0,02)
Distributions					
Revenu de placement net (hors dividendes)	\$ 0,40	0,47	0,70	0,42	0,32
Dividendes	\$ —	—	—	—	—
Gains en capital	\$ —	—	—	—	—
Remboursement de capital	\$ 0,24	—	—	—	0,00
Distributions annuelles totales³⁾	\$ 0,64	0,47	0,70	0,42	0,32
Actif net à la clôture de la période	\$ 21,58	21,89	20,83	20,28	19,95

* Actif net initial.

¹⁾ Ces informations sont tirées des états financiers annuels audités du FNB.

²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne doit pas être interprété comme un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.

³⁾ Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties dans des parts additionnelles du FNB, ou les deux.

⁴⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 30 janvier 2017 (date de lancement des parts) au 31 décembre 2017.

Ratios et données supplémentaires

Parts cotées en CAD	Exercices clos les 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	\$ 497 381	410 145	365 378	468 862	520 560
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	38 618	30 498	27 698	35 338	38 696
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,28	0,28	0,28	0,27	0,28
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	% 0,28	0,28	0,28	0,27	0,28
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% —	—	—	—	—
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	% 58,66	65,15	54,43	54,63	65,32
Valeur liquidative par part	\$ 12,88	13,45	13,19	13,27	13,45
Cours de clôture	\$ 12,88	13,46	13,18	13,24	13,46

Parts cotées de catégorie Accumulation	Exercices clos les 31 décembre				
	2021	2020	2019	2018	2017 ⁵⁾
Valeur liquidative totale (en milliers) ¹⁾	\$ 11 870	6 566	4 166	6 085	5 984
Nombre de parts en circulation (en milliers) ¹⁾	550	300	200	300	300
Ratio des frais de gestion ²⁾	% 0,28	0,28	0,27	0,28	0,28
Ratio des frais de gestion avant renoncations ou prises en charge ²⁾	% 0,28	0,28	0,27	0,28	0,28
Ratio des frais d'opérations ³⁾	% —	—	—	—	—
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁴⁾	% 58,66	65,15	54,43	54,63	65,32
Valeur liquidative par part	\$ 21,58	21,89	20,83	20,28	19,95
Cours de clôture	\$ 21,59	21,86	20,84	20,26	20,00

¹⁾ Données au 31 décembre de la période indiquée.

²⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges (hors commissions et autres coûts de transactions de portefeuille) de la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période.

³⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions et autres coûts de transactions du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période. Pour toutes les périodes présentées, aucune commission ni aucun coût de transactions n'a été engagé par le FNB. Par conséquent, le ratio des frais d'opérations pour toutes les périodes a été nul.

⁴⁾ Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB montre dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille gère activement ses placements. Un taux de rotation des titres en portefeuille de 100 % signifie que le FNB achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation des titres en portefeuille au cours d'un exercice est élevé, plus les frais d'opérations à payer par le FNB sont élevés au cours de l'exercice et plus la probabilité qu'un investisseur touche des gains en capital imposables au cours de l'exercice est grande. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un FNB.

⁵⁾ Les données de cette colonne concernent la période du 30 janvier 2017 (date de lancement des parts) au 31 décembre 2017.

FINB BMO obligations provinciales à court terme

Frais de gestion

Le gestionnaire est responsable de la gestion courante des activités et de l'exploitation du FNB. Le gestionnaire surveille et évalue le rendement du FNB, assure la gestion du portefeuille et fournit certains services d'administration requis par le FNB. En contrepartie de ses services, il touche des frais de gestion qui lui sont payés trimestriellement et qui sont calculés sur la valeur liquidative quotidienne du FNB, au taux annuel indiqué dans le tableau ci-après. Les frais de gestion sont assujettis aux taxes applicables. Le gestionnaire peut, à son gré, renoncer à la totalité ou à une partie des frais de gestion.

Symbole	Taux annuel des frais de gestion %
ZPS	0,25
ZPS.L	0,25

Rendement passé

Les données sur le rendement du FNB supposent que toutes les distributions effectuées par le FNB au cours des périodes indiquées ont servi à acheter des parts additionnelles du FNB et elles sont fondées sur la valeur liquidative du FNB.

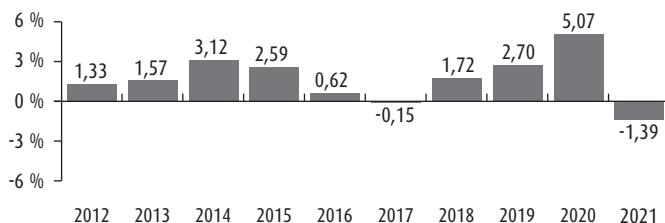
Les données sur le rendement ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat ou de placement, ni des frais facultatifs susceptibles de réduire ce rendement. Il convient de noter que le rendement passé du FNB n'est pas un indicateur de rendement futur.

Le 18 mai 2021, le gestionnaire a changé la fréquence des distributions des parts de catégorie Accumulation du FNB. Elle sera désormais trimestrielle plutôt qu'annuelle. Cette modification aurait pu avoir une incidence sur le rendement du FNB, si elle avait été en vigueur tout au long des périodes d'évaluation présentées.

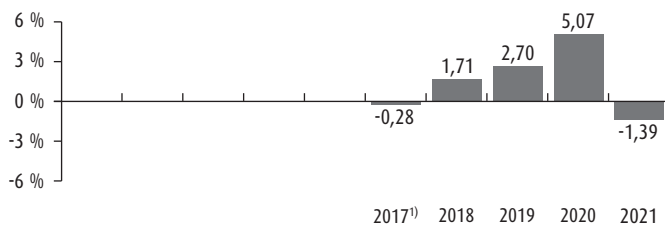
Rendements annuels

Les graphiques ci-après présentent le rendement du FNB pour chacun des exercices indiqués et illustrent l'évolution du rendement du FNB d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, en pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, au dernier jour de chaque exercice, d'un placement effectué le premier jour de l'exercice.

Parts cotées en CAD



Parts de catégorie Accumulation cotées



¹⁾ Période du 3 février 2017 (date de lancement) au 31 décembre 2017

Rendements annuels composés

Le tableau ci-après compare les rendements annuels composés passés du FNB à ceux de son indice de référence, l'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada, et de l'indice des obligations universelles FTSE Canada.

L'indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada se compose d'obligations du secteur provincial à coupon fixe payable semestriellement, dont le terme à courir varie entre un et cinq ans. Chaque titre constituant cet indice est pondéré en fonction de sa capitalisation boursière relative et est rééquilibré quotidiennement.

L'indice des obligations universelles FTSE Canada est conçu pour offrir une mesure générale du marché des titres à revenu fixe canadiens de catégorie investissement et est constitué d'obligations fédérales, provinciales, municipales et de sociétés. L'indice des obligations universelles FTSE Canada est composé d'obligations à coupon fixe

FINB BMO obligations provinciales à court terme

payable semestriellement, émises au Canada, libellées en dollars canadiens et dont le terme à courir est supérieur à un an, notées BBB ou mieux.

Au 31 décembre 2021

Parts cotées en CAD					Depuis
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	l'entrée en activité
FINB BMO obligations provinciales à court terme	%	(1,39)	2,09	1,56	1,70
Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada	%	(1,08)	2,38	1,86	2,00
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	(2,54)	4,22	3,31	3,27

Parts de catégorie Accumulation cotées					Depuis
	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	l'entrée en activité ¹⁾
FINB BMO obligations provinciales à court terme	%	(1,39)	2,09		1,56
Indice des obligations provinciales à court terme FTSE Canada	%	(1,08)	2,38		1,86
Indice des obligations universelles FTSE Canada	%	(2,54)	4,22		3,40

¹⁾ Rendement du 3 février 2017 (date de lancement) au 31 décembre 2021

La section Résultats du présent rapport présente une analyse du rendement relatif du FNB par rapport à son indice de référence et à l'indice.

Sommaire du portefeuille

Au 31 décembre 2021

Répartition du portefeuille	% de la valeur liquidative
Ontario	49,6
Québec	22,7
Alberta	8,0
Manitoba	6,4
Colombie-Britannique	5,7
Saskatchewan	2,7
Nouveau-Brunswick	2,2
Terre-Neuve-et-Labrador	1,6
Nouvelle-Écosse	0,5
Trésorerie/crédances/dettes	0,5
Île-du-Prince-Édouard	0,1
Répartition totale du portefeuille	100,0

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Province d'Ontario, non garanties, 2,600 %, 2 juin 2025	10,8
Province d'Ontario, billets, non garantis, 1,750 %, 8 sept. 2025	7,4
Province d'Ontario, non garanties, 2,850 %, 2 juin 2023	6,9
Province d'Ontario, non garanties, 3,500 %, 2 juin 2024	6,4
Province d'Ontario, premier rang, non garanties, 2,400 %, 2 juin 2026	5,6
Province d'Ontario, non garanties, 2,600 %, 8 sept. 2023	5,2
Province de Québec, non garanties, 2,750 %, 1 ^{er} sept. 2025	5,0
Province de Québec, non garanties, 3,000 %, 1 ^{er} sept. 2023	4,5
Province de Québec, non garanties, 2,500 %, 1 ^{er} sept. 2026	4,1
Province de Québec, non garanties, 3,750 %, 1 ^{er} sept. 2024	3,8
Province de la Colombie-Britannique, billets, premier rang, non garantis, 2,850 %, 18 juin 2025	2,8
Province d'Ontario, non garanties, 2,300 %, 8 sept. 2024	2,8
Province de l'Alberta, non garanties, 2,200 %, 1 ^{er} juin 2026	2,6
Province d'Ontario, premier rang, non garanties, 2,650 %, 5 févr. 2025	2,6
Province de l'Alberta, non garanties, 2,350 %, 1 ^{er} juin 2025	2,4
Province du Manitoba, non garanties, 2,550 %, 2 juin 2023	2,2
Province de Québec, série Q-V, billets, premier rang, non garantis, 2,250 %, 22 févr. 2024	2,0
Province du Manitoba, non garanties, 2,450 %, 2 juin 2025	2,0
Province de la Colombie-Britannique, billets, non garantis, 3,300 %, 18 déc. 2023	1,8
Province de Québec, non garanties, 2,600 %, 6 juill. 2025	1,8
Province de l'Alberta, non garanties, 3,100 %, 1 ^{er} juin 2024	1,6
Province de la Saskatchewan, non garanties, 3,200 %, 3 juin 2024	1,3
Province du Manitoba, non garanties, 2,550 %, 2 juin 2026	1,2

FINB BMO obligations provinciales à court terme

25 principaux titres en portefeuille	% de la valeur liquidative
Province de la Colombie-Britannique, non garanties, 2,300 %, 18 juin 2026.	1,1
Province de l'Alberta, non garanties, 2,650 %, 1 ^{er} sept. 2023.	1,1
Principaux titres en pourcentage de la valeur liquidative totale	89,0
Valeur liquidative totale	509 250 730 \$

Le sommaire du portefeuille peut changer en raison des opérations effectuées en permanence par le FNB. Une mise à jour est disponible tous les trimestres.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements futurs, résultats, circonstances, rendements ou attentes qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. Par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés ou implicites dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles les conditions du marché et de l'économie en général, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le FNB peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus des FNB. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le FNB, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, BMO Gestion d'actifs inc. ne s'engage pas et décline expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.

FTSE Global Debt Capital Markets Inc. (FGDCM), FTSE International Limited (FTSE), Frank Russell Company (Frank Russell), FTSE Fixed Income LLC (FTSE FI) ou les sociétés du London Stock Exchange Group (collectivement avec FGDCM, FTSE, Frank Russell et FTSE FI, les « concédants de licence ») ne parrainent ni n'appuient en aucune manière le FNB, ni n'en vendent les parts ni n'en font la promotion. Les concédants de licences ne font aucune affirmation, prédiction ni déclaration et ne donnent aucune garantie que ce soit, qu'elle soit expresse ou implicite, concernant i) les résultats à obtenir de l'utilisation des indices FNB BMO FTSE, ii) les niveaux auxquels se situent les indices FNB BMO FTSE à une heure donnée, un jour donné ou autrement ou iii) la convenance d'un indice sous-jacent aux fins auxquelles il est utilisé dans le cadre des FNB BMO FTSE. Chacun des indices FNB BMO FTSE est compilé et calculé par FGDCM ou FTSE et tous les droits d'auteur relatifs aux valeurs et aux listes des titres constituant des indices FNB BMO FTSE appartiennent à FGDCM ou à FTSE, respectivement. Les concédants de licence ne sauraient être tenus responsables (par suite d'une négligence ou autrement) envers quiconque des erreurs dans les indices FNB BMO FTSE et ne sont pas tenus d'aviser quiconque d'erreurs se trouvant dans ceux-ci. « FTSE^{MD} » est une marque de commerce des sociétés du groupe London Stock Exchange et est utilisée sous licence.

Les Fonds négociables en bourse BMO sont gérés et administrés par BMO Gestion d'actifs inc., société de gestion de fonds d'investissement et de gestion de portefeuille et entité juridique distincte de la Banque de Montréal.

^{MD/MC} Marques de commerce déposées/marques de commerce de la Banque de Montréal, utilisées sous licence.

www.bmo.com/fnbjuridique
Pour de plus amples renseignements,
appelez au 1 855 885-8170



Fonds négociables en bourse